

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA

***RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2018***



**Société d'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre**

Immeuble International City Center - Tour des Bureaux

Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie

Tél (LG) : 70 728 450 - Fax : 70 728 405

RC : B1114411996 - MF : 048096 HAM 000

Mail : administration@finor.com.tn

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE INTERIEURS SA

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

SOMMAIRE

RAPPORTS

- 1- Rapport Général du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2018.
- 2- Rapport Spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2018.

II- ETATS FINANCIERS

- 1- Bilan
- 2- Etat de résultat
- 3- Etat de flux de trésorerie
- 4- Notes aux états financiers

**Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur les
Etats Financiers de L'exercice Clos le 31 Décembre
2018**



Société d'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre

Immeuble International City Center - Tour des Bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie
Tél (L.G) : 70 728 450 - Fax : 70 728 405
RC : B1114411996 - MF : 048096 HAM 000
Mail : administration@finor.com.tn

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Messieurs les Actionnaires de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de D : 20.932.256, un bénéfice net de D : 2.041.336 et une trésorerie positive à la fin de la période de D : 550.554.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ; et
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires portant sur la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la « SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA » eu égard à la réglementation en vigueur.

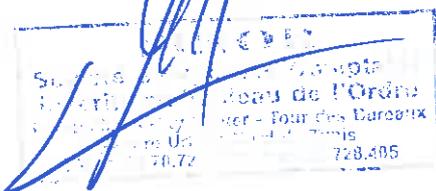
La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 30 Avril 2019

FINOR

Mustapha MEDHIOUB



**Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes au
Titre de l'Exercice Clos le 31 Décembre 2018**



**Société d'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre**

Immeuble International City Center - Tour des Bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie
Tél (L.G) : 70 728 450 - Fax : 70 728 405
RC : B1114411996 - MF : 048096 ILAM 000
Mail : administration@finor.com.tn

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Messieurs les Actionnaires de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A/ Opérations commerciales avec les parties liées

- Votre société a acheté des marchandises auprès de la SOCIETE BUREAU PLUS Sarl pour un montant de D : 1.395.164 TTC.

Le compte fournisseur « BUREAU PLUS » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 1.168.985.
Le compte fournisseur, factures non parvenues « BUREAU PLUS » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 154.374.

- Votre société a acheté des marchandises auprès de la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN Sarl pour un montant de D : 310.413 TTC.

Le compte fournisseur « SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 1.320.755.

- Votre société a acheté des marchandises auprès de la SOCIETE TALOS Sarl pour un montant de D : 32.403 TTC.

Le compte fournisseur « SOCIETE TALOS » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 2.795.

- Votre société a vendu des marchandises à la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 8.376.419 TTC.

Le compte client « SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 2.390.633.

- Votre société a vendu des marchandises à la société BUREAU PLUS pour un montant de D : 198.616 TTC.

Le compte client « BUREAU PLUS » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 14.333.

- Votre société a vendu des marchandises à la société TALOS pour un montant de D : 175.764 TTC.
- Le compte client « TALOS » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 204.722.

- La société a vendu des marchandises à la société Intérieurs Côte d'Ivoire pour un montant de 46.243 Euro soit D : 148.172.

Le compte client "Intérieurs Côte d'Ivoire" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 248.319.

- Votre société a conclu avec la société BUREAU PLUS un contrat portant sur la location d'un local sis à la zone industrielle de Beja pour une durée de deux années renouvelable par tacite reconduction et commençant le 1er Novembre 2012. Ce contrat a été résilié en date du 30 Septembre 2018.

Le loyer supporté au titre de l'exercice 2018, s'est élevé à D : 11.487.

- Votre société a conclu avec la société TALOS un contrat portant sur la location d'un local sis à la zone industrielle de Sidi Daoud pour une durée de trois années renouvelable par tacite reconduction et commençant le 1er Janvier 2018.

Le loyer constaté en produit de l'exercice, s'est élevé à D : 17.794.

- Votre société a conclu avec la société BUREAU PLUS un contrat portant sur l'achat d'un lot de matériel industriel, d'un lot de matériel informatique et d'un lot de mobilier de bureau pour un montant total de D : 12.500.

B/ Répartition des charges communes

- Votre société a fait supporter la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN Sarl, une quote-part des charges communes pour un montant de D : 505.227.

- La SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN Sarl a fait supporter votre société une quote-part des charges communes pour un montant de D : 446.183.

C/ Avances en comptes courants

- Le compte courant « SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN » présente à la clôture de l'exercice un solde créditeur de D : 4.698.

- Votre société a obtenu en date du 20 Décembre 2018, de la Société "BUREAU PLUS" une avance en compte courant d'un montant de D : 200.000, remboursable en Avril 2019 et productif d'intérêt au taux de 8% l'an.

La charge d'intérêts, constatée à ce titre en 2018, a été de D : 482.

D/ Rémunérations des dirigeants sociaux

- Votre Conseil d'Administration réuni le 26 Juin 2017 a nommé Mr Hatem BEN SLIMANE en qualité de Président Directeur Général et lui a fixé une rémunération mensuelle nette de D : 7.000. Le Conseil d'Administration réuni le 10 Août 2018 a porté cette rémunération à D : 10.000, avec effet au 1er Septembre 2018.

Le montant brut des rémunérations servies en 2018 à Mr Hatem BEN SLIMANE en sa qualité de Président Directeur Général, et constaté en charges s'est élevé à D : 142.656.

Le Conseil d'Administration réuni le 20 Avril 2019 a décidé d'octroyer une prime exceptionnelle au Président Directeur Général, au titre de l'année 2018, pour un montant brut de D : 50.000, figurant en charges à payer parmi les autres passifs courants.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

- Votre Conseil d'Administration réuni le 26 Juin 2017 a nommé Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en qualité de Directeur Général Adjoint et ne lui a pas fixé de rémunération.

Son salaire est servi totalement par la Société le Mobilier Contemporain où il y occupe le poste de Gérant. La Société le Mobilier Contemporain refacture une quote-part des salaires de Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE à la Société Atelier du Meuble.

Les salaires servis par la Société le Mobilier Contemporain au Directeur Général Adjoint se sont élevés à D : 67.758 dont un montant de D : 44.790 a été refacturé à votre société.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

- Votre Assemblée Générale Ordinaire réunie le 25 Mai 2017 a nommé le Directeur Administratif et Financier Mr Riadh KEKLI en qualité d'administrateur.

Le montant brut des rémunérations servies en 2018 à Mr Riadh KEKLI et constaté en charges s'est élevé à D : 112.180 dont D : 19.056 de charges sociales.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

De notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune autre opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 30 Avril 2019

FINOR

Mustapha MEDHIOUB



SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA

<p>ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018</p>

Bilan

Etat de Résultat

Etat de Flux de Trésorerie

Notes aux Etats Financiers

ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

INDEX

<u>BILAN</u>	1
<u>ETAT DE RESULTAT</u>	2
<u>ETAT DE FLUX DE TRESORERIE</u>	3
<u>SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION</u>	4
<u>NOTES AUX ETATS FINANCIERS</u>	
Note 1 : Présentation de la société	5
Note 2 : Déclaration de conformité	5
Note 3 : Principes comptables appliqués	5
Note 4 : Immobilisations corporelles et incorporelles	8
Note 5 : Immobilisations financières	10
Note 6 : Autres actifs non courants	10
Note 7 : Stocks	12
Note 8 : Clients et comptes rattachés	12
Note 9 : Autres actifs courants	13
Note 10 : Liquidités et équivalents de liquidités	14
Note 11 : Capitaux propres	15
Note 12 : Emprunts et dettes assimilées	17
Note 13 : Fournisseurs et comptes rattachés	18
Note 14 : Autres passifs courants	19
Note 15 : Concours bancaires et autres passifs financiers	19
Note 16 : Revenus	20
Note 17 : Autres produits d'exploitation	20
Note 18 : Achats consommés	21
Note 19 : Charges de personnel	21
Note 20 : Dotations aux amortissements et aux provisions	22
Note 21 : Autres charges d'exploitation	22

Note 22 : Charges financières nettes	23
Note 23 : Produits de placements	23
Note 24 : Autres gains ordinaires	23
Note 25 : Autres pertes ordinaires	23
Note 26 : Impôt sur les sociétés	24
Note 27 : Sommes reçues des clients	25
Note 28 : Sommes payées aux fournisseurs et à l'Etat	25
Note 29 : Sommes payées au personnel et aux organismes sociaux	26
Note 30 : Intérêts payés	26
Note 31 : Impôt sur les bénéfices payés	26
Note 32 : Intérêts et dividendes reçus	26
Note 33 : Décaissements au titre des activités de placements	27
Note 34 : Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	27
Note 35 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles	27
Note 36 : Dividendes et autres distributions	27
Note 37 : Trésorerie à la fin de l'exercice	27
Note 38 : Les parties liées	28
Note 39 : Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination	31
Note 40 : Les engagements hors bilan	32
Note 41 : Engagements sur contrats de location-financement	33
Note 42 : Evénements postérieurs à la clôture	33

ETAT DE RESULTAT
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018
(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31 décembre</u>	
		<u>2018</u>	<u>2017</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	16	19 392 267	15 019 548
Autres produits d'exploitation	17	52 919	48 979
<u>Total des produits d'exploitation</u>		<u>19 445 186</u>	<u>15 068 527</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours	7	(14 584)	(92 175)
Achats consommés	18	11 670 549	9 120 355
Charges de personnel	19	2 322 840	2 096 152
Dotations aux amortissements et aux provisions	20	960 242	511 380
Autres charges d'exploitation	21	2 138 203	1 982 794
<u>Total des charges d'exploitation</u>		<u>17 077 250</u>	<u>13 618 506</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION			
		<u>2 367 936</u>	<u>1 450 021</u>
Charges financières nettes	22	(370 487)	(236 874)
Produits des placements	23	320 139	239 960
Autres gains ordinaires	24	130 154	23 536
Autres pertes ordinaires	25	(3 210)	(3 628)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>2 444 532</u>	<u>1 473 015</u>
Impôt sur les sociétés	26	(376 943)	(192 099)
Contribution sociale de solidarité	26	(26 253)	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		<u>2 041 336</u>	<u>1 280 916</u>
Résultat par action	11	0,440	0,287

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018
(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31 décembre</u>	
		<u>2018</u>	<u>2017</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	27	20 897 442	18 693 997
Sommes versées aux fournisseurs et à l'Etat	28	(15 255 296)	(12 942 445)
Sommes versées au personnel et aux organismes sociaux	29	(2 796 315)	(2 652 976)
Intérêts payés	30	(366 810)	(225 377)
Impôts sur les bénéfices payés	31	(332 911)	(1 130 332)
Décaissements au titre des activités de placements	33	(60 673)	-
		<u>2 085 437</u>	<u>1 742 867</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Intérêts et dividendes reçus	32	319 899	239 960
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	(619 176)	(3 730 231)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	35	108 550	14 500
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-	(198 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	2 500
		<u>(190 727)</u>	<u>(3 671 271)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	36	(1 205 021)	(1 264 020)
Décaissements suite au rachat d'actions propres	11	(32 453)	-
Encaissements suite à la cession d'actions propres	11	33 642	-
Encaissements provenant des emprunts		-	2 590 000
Remboursements des emprunts et dettes assimilées	12	(555 309)	(259 671)
Encaissement des crédits à court terme		-	400 000
		<u>(1 759 141)</u>	<u>1 466 309</u>
Variation de trésorerie			
		<u>135 569</u>	<u>(462 095)</u>
Trésorerie au début de l'exercice	37	414 985	877 080
Trésorerie à la fin de l'exercice	37	550 554	414 985

I- LES NOTES DE PRESENTATION

Note 1 : Présentation de la société

La Société Atelier du Meuble - Intérieurs « SAM » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 3 Octobre 1988 sous la forme de société à responsabilité limitée.

Elle a pour objet principal la fabrication, montage, assemblage et commercialisation de tout genre de meubles et d'article de décoration.

Son capital social s'élève au 31 décembre 2018 à 4.634.696 dinars divisé en 4.634.696 actions d'une valeur nominale d' un dinar chacune.

La société est la mère de trois filiales :

- Société Mobilier Contemporain « SMC », société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 1989 et détenue à concurrence de 99,95% par la société SAM ;
- La société Bureau Plus est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 2008 et détenue à concurrence de 99,99% par la société SAM ;
- La société TALOS est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 2017 et détenue à concurrence de 99 % par la société SAM.

La société « INTERIEURS COTE D'IVOIRE » est une société anonyme de droit ivoirien constituée en 2015 et détenue à concurrence de 41% par la société SAM. Elle n'est pas considérée en tant que filiale.

La Société Atelier du Meuble ne dispose pas d'un pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société, en vertu des statuts ou d'un contrat.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

REFERENTIEL COMPTABLE

Note 2 : Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis en conformité avec les dispositions des normes comptables tunisiennes et compte tenu des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables fixées par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel comptable.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de la période ne comportent pas de dérogations significatives par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

Note 3 : Principes comptables appliqués

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres conventions et méthodes comptables les plus significatives appliquées par la société, pour l'élaboration des états financiers, sont les suivantes :

3.1 Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinars tunisiens.

3.2 Immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif ont été immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les frais de transit et les frais d'installation.

Les immobilisations sont amorties dès leur mise en service, suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants :

- Logiciels	33%
- Constructions	5%
- Matériel et outillage industriels	15%
- Agencements, aménagements et installations	15%
- Matériel de transport	20%
- Matériel de transport acquis en leasing	33%
- Mobilier et matériel de bureau	20%
- Matériel informatique	33%
- Animaux de service	20%

3.3 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme sont inclus dans le coût.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

3.4 Stocks

La société procède à la comptabilisation de son stock selon la méthode de l'inventaire intermittent. Ainsi, les achats sont comptabilisés en charges de l'exercice en hors taxes récupérables. A la clôture de l'exercice, les stocks font l'objet d'un inventaire physique; le stock initial est annulé en débitant le compte de résultat « variation des stocks » alors que le stock final est porté à l'actif en créditant le même compte.

Les stocks de matières premières, matières consommables, produits intermédiaires, marchandises et emballages sont valorisés au coût d'acquisition .

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par l'entreprise, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les stocks de produits finis et des encours sont valorisés au prix de revient déterminé en fonction des coûts directs et des charges de structure, estimés à chaque stade de production.

3.5 Taxe sur la valeur ajoutée

La société comptabilise les produits et les charges en hors taxes récupérables.

Ainsi, la TVA collectée est enregistrée directement au crédit du compte « Etat, TVA », alors que la TVA facturée à la société est portée au débit de ce même compte.

En fin de période, le solde du compte « Etat, TVA » fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur, ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3.6 Opérations en monnaies étrangères

Toutes les opérations en devises sont comptabilisées en dinar tunisien moyennant conversion au cours du jour de l'opération. Les pertes et gains de change réalisés lors du règlement de la créance ou dettes libellées en monnaies étrangères sont constatés dans le résultat de l'exercice parmi les charges financières nettes.

A la clôture de l'exercice, le solde des créances et des dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars au cours de clôture.

L'écart résultant de la conversion est porté en charges ou en produits de l'exercice s'il se rapporte à des éléments monétaires dont la durée de vie ne dépasse pas l'exercice subséquent.

Pour les éléments monétaires dont la durée de vie s'étale au delà de l'exercice subséquent, l'écart de conversion est porté au bilan et fait l'objet d'amortissement sur la durée de vie restante de l'élément.

3.7 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

3.8 Revenus

Les revenus de la société SAM proviennent des ventes de meubles et autres articles accessoires.

Les revenus sont pris en compte lors de la livraison.

II - LES NOTES AU BILAN

Note 4 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles totalisent au 31 décembre 2018, un montant net de D : 6.802.137 contre D : 6.105.983 au 31 décembre 2017, et s'analysent comme suit :

	<u>Valeur Brute</u>	<u>Amortissement</u>	<u>Valeur Nette 2018</u>	<u>Valeur Nette 2017</u>
- Immobilisations incorporelles	214 976	177 582	37 394	29 200
- Immobilisations corporelles	9 932 452	3 167 709	6 764 743	6 076 783
<u>Total</u>	<u>10 147 428</u>	<u>3 345 291</u>	<u>6 802 137</u>	<u>6 105 983</u>

Les mouvements intervenus sur les comptes d'immobilisations corporelles et incorporelles se détaillent dans le tableau ci-après :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018
(explimé en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes				Amortissements				Valeurs nettes			
		Début de la période	Additions	Reclassement	Cessions	Fin de la période	Début de la période	Dotations de l'exercice	Reclassement		Cessions	Fin de la période	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES													
Logisols	33%	175 985	23 682	-	-	214 976	15 488	-	-	177 582	37 394		
Concessions	33%	8 796	-	-	-	8 796	372	-	-	8 796	-		
Immobilisations incorporelles encours		6 513	-	-	-	6 513	-	-	-	-	6 513		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES													
Terrain		4 204 851	1 161 568	-	(337 622)	9 932 452	473 608	-	(337 622)	3 167 709	6 764 743		
Constructions	5%	1 626 163	-	-	-	1 626 163	61 308	-	-	663 763	962 380		
Agencements et aménagements	15%	725 902	311 997	267 377	-	1 305 276	94 284	-	-	615 339	689 937		
Equipements industriels	15%	314 465	37 000	-	(30 472)	320 993	17 464	-	(30 472)	250 439	70 554		
Installations techniques	15%	13 867	-	-	-	13 867	251	-	-	13 286	581		
Installations générales	15%	185 434	5 915	-	-	191 349	6 462	-	-	188 655	22 694		
AAI généraux	15%	92 942	23 454	-	-	116 396	8 505	-	-	73 181	43 215		
Outils industriels	15%	52 708	7 101	-	-	59 809	39 498	-	-	44 109	15 700		
Matériel de transport	20%	1 000 316	2 353	73 858	(307 150)	769 377	47 379	73 858	(307 150)	709 123	60 254		
Mobilier, matériel de bureau	20%	118 952	9 101	-	-	128 053	11 277	-	-	106 193	21 860		
Matériel informatique	33%	194 786	29 789	-	-	224 575	10 691	-	-	193 734	30 841		
Animaux de service	20%	3 900	-	-	-	3 900	-	-	-	3 900	-		
Matériel de transport à statut juridique particulier	33%	358 991	661 710	(73 858)	-	946 843	211 376	(73 858)	-	325 967	620 876		
Immobilisations corporelles en cours		215 229	73 148	(267 377)	-	21 000	-	-	-	-	21 000		
TOTAUX		9 299 800	1 185 250	-	(337 622)	10 147 428	489 096	-	(337 622)	3 193 817	6 902 137		

Note 5 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2018 à D : 1.540.475 contre D : 1.741.077 au 31 décembre 2017, et s'analysent comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2018</u>	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>
☒ Titres de participation	(A)	1 704 130	1 704 130
☒ Prêts au personnel		59 591	58 700
☒ Dépôts et cautionnements		1 412	1 412
	<u>Total brut</u>	<u>1 765 133</u>	<u>1 764 242</u>
- Provisions pour dépréciation des titres de participation "Intérieurs Côte d'Ivoire"		(46 330)	(23 165)
- Provisions pour dépréciation des titres de participation "TALOS"		(178 328)	-
	<u>Total net</u>	<u>1 540 475</u>	<u>1 741 077</u>

(A) Les titres de participation représentent le coût d'acquisition ou de souscription des participations dans les sociétés filiales. Ils s'analysent comme suit :

<u>Société</u>	<u>Nombre de parts</u>	<u>Coût d'acquisition/souscription</u>	<u>Montant total de la participation</u>	<u>% de détention</u>
- Société Bureau Plus	12 599	100	1 259 900	99,99%
- Société le Mobilier Contemporain	1 999	100	199 900	99,95%
☒ Société Intérieurs Côte d'Ivoire	1 353	34	46 330	41,00%
- Société TALOS	1 980	100	198 000	99,00%
	<u>Total</u>		<u>1 704 130</u>	

Note 6 : Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants totalisent à la clôture de l'exercice, un montant net des résorptions de D : 144.760, contre D : 289.518, à la même date de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>
☒ Honoraires d'études préalables à l'introduction en bourse	403 672	403 672
- Autres frais relatifs à l'introduction en bourse	30 604	30 604
☒ Frais de publicité	12 650	12 650
	<u>Total brut</u>	<u>446 926</u>
- Résorptions antérieures	(157 408)	(12 650)
☒ Résorptions de l'exercice	(144 758)	(144 758)
	<u>Total net</u>	<u>144 760</u>

Les mouvements intervenus sur les autres actifs non courants se détaillent dans le tableau ci-après :

Note 6 : Autres actifs non courants (suite)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute		Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	
Honoraires d'études préalables à l'introduction en bourse	3 ans	403 672	-	403 672	134 557	134 557	134 558
Autres frais relatifs à l'introduction en bourse	3 ans	30 604	-	30 604	10 201	10 201	10 202
Frais de publicité	3 ans	12 650	-	12 650	12 650	-	-
TOTAUX		446 926	-	446 926	157 408	144 758	144 760

Note 7 : Stocks

Les valeurs d'exploitation totalisent au 31 décembre 2018 un montant de D : 3.509.966, contre D : 2.735.477 à la clôture de l'exercice précédent. Elles se détaillent par nature comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>
- Matières premières	202 619	198 175
- Matières consommables	46 369	49 930
- Emballages	4 975	2 734
- Produits intermédiaires	2 309 251	1 938 789
- Marchandises	38 438	48 372
- Stocks en transit	444 081	62 828
<u>Total des stocks de matières premières, consommables et marchandises</u>	<u>3 045 733</u>	<u>2 300 828</u>
- Produits finis	464 233	449 649
<u>Total des stocks de produits finis et des encours</u>	<u>464 233</u>	<u>449 649</u>
- Provisions pour dépréciation des stocks		(15 000)
<u>Total net</u>	<u>3 509 966</u>	<u>2 735 477</u>

Note 8 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent au 31 décembre 2018 un solde, net de provisions, de D : 7.387.337, contre D : 5.642.540 à l'issue de l'exercice précédent. Ils s'analysent comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2018</u>	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>
- Clients ordinaires	8-1	6 408 419	5 055 692
- Clients, effets à recevoir		85 069	57 548
- Clients, retenues de garantie		15 227	75 761
- Clients, factures à établir		1 098 877	546 936
- Clients douteux		153 788	139 224
<u>Total brut</u>		<u>7 761 380</u>	<u>5 875 161</u>
- Provisions pour dépréciation des comptes clients		(374 043)	(232 621)
<u>Total net</u>		<u>7 387 337</u>	<u>5 642 540</u>

8-1 Clients ordinaires

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>
- Clients, sociétés du groupe	2 609 688	2 024 179
- Clients, hors groupe	3 798 731	3 031 513
<u>Total</u>	<u>6 408 419</u>	<u>5 055 692</u>

Note 9 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2018</u>	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>
+	Fournisseurs, avances et acomptes	19 206	59 173
+	Personnel, avances et prêts	107 774	69 899
+	Etat, impôts et taxes	9-1 508 249	553 119
+	Comptes courants associés	-	48 967
+	Débiteurs divers	-	3 633
-	Charges constatées d'avance	27 197	37 688
+	Charges à récupérer	9-2 263 202	200 282
	<u>Total brut</u>	<u>925 628</u>	<u>972 761</u>
-	Provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	(10 728)	(12 255)
	<u>Total net</u>	<u>914 900</u>	<u>960 506</u>

9-1 Etat, impôts et taxes

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2018</u>	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>
+	Etat, impôt sur les sociétés à reporter	(voir note 26) 343 166	387 198
+	Etat, TVA à reporter	-	838
+	Etat, redressement fiscal	(A) 155 805	155 805
+	Certificats de retenue à la source non parvenus	9 278	9 278
		<u>508 249</u>	<u>553 119</u>

(A) La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a porté sur les différents impôts et taxes auxquels elle est soumise, au titre de la période allant du 1er Janvier 2003 au 31 Décembre 2005. Ce contrôle a eu pour effet l'ajustement du report d'IS en le portant de D : 13.519 à D : 39.114, l'ajustement du report de TVA en le ramenant de D : 30.077 à D : 2.282 et la réclamation d'un complément d'impôt et de taxes pour un montant de D : 154.651 dont D : 36.231 de pénalités.

Toutefois, l'affaire est portée devant la cour de cassation et n'est pas définitivement dénouée.

Les montants réglés à ce titre s'élèvent à D : 155.805.

9-2 Charges à récupérer

Les charges à récupérer correspondent à la quote-part des charges communes non encore facturées à la société "SMC".

Note 10 : Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2018 à D : 571.768, contre D : 441.032 à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31 décembre</u> 2018	<u>31 décembre</u> 2017
- AMEN BANK	20 213	5 763
- UIB	59 870	120 426
- BIAT MARSА	48 112	-
- BTK LA MARSА	3 015	3 203
- ZITOUNA BANK	12 528	17 708
- ATTIJARI BANK	-	173 380
- BTS	39 367	42 575
- WIFAK BANK	53 751	8 744
- BMCE	67	-
- Caisses	509	24
- Régies d'avance et accreditifs	334 336	69 209
<u>Total</u>	<u>571 768</u>	<u>441 032</u>

Note 11 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2018</u>	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>
- Capital social	(A)	4 634 696	4 634 696
- Prime d'émission		1 453 040	1 453 040
- Réserve légale		463 469	421 336
- Réserves pour réinvestissement exonéré		800 000	800 000
- Autres compléments d'apports		4 115	-
- Actions propres		(2 926)	-
- Résultats reportés		670 444	636 682
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>	(B)	<u>8 022 838</u>	<u>7 945 754</u>
Résultat net de l'exercice (1)		2 041 336	1 280 916
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(D)	<u>10 064 174</u>	<u>9 226 670</u>
- Nombre d'actions (2)		4 634 696	4 467 316
Résultat par action (1)/(2)	(C)	0,440	0,287

(A) Le capital social s'élève, au 31 décembre 2018, à D : 4.634.696 divisé en 4.634.696 actions de un dinar chacune.

(B) En application de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenues s'élèvent au 31 décembre 2018 à D : 800.000, correspondant au solde du poste "Réserves pour réinvestissement exonéré".

(C) Le résultat par action correspond au résultat de base par action. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

(D) Le tableau de mouvements des capitaux propres est présenté ci après :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018
(exprimé en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Réserves pour réinvestissement exonéré	Autres compléments d'apports	Actions propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Dividendes distribués	Total
Solides au 31 Décembre 2016	4 213 360	1 453 040	398 336	800 000	-	-	170 547	2 174 479	-	9 209 762
Affectation approuvée par l'AGO du 25/05/2017										
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 25/05/2017	421 336		23 000				527 471	(1 814 479)	1 264 008	-
Distribution de dividendes							(61 336)	(360 000)	(1 264 008)	-
Résultat net de l'exercice 2017								1 280 916		1 280 916
Solides au 31 Décembre 2017	4 634 696	1 453 040	421 336	800 000	-	-	636 682	1 280 916	-	9 226 670
Affectation approuvée par l'AGO du 20/06/2018										
Distribution de dividendes			42 133				33 762	(1 280 916)	1 205 021	-
Rachat d'actions propres approuvé par l'AGO du 20/06/2018									(1 205 021)	(1 205 021)
Cessions d'actions propres						(32 453)				(32 453)
Résultat net de l'exercice 2018						29 527		2 041 336		2 041 336
Solides au 31 Décembre 2018	4 634 696	1 453 040	463 469	800 000	4 115	(2 926)	670 444	2 041 336	-	10 064 174

Société Atelier du Meuble Intérieurs - SA
Z.I Sidi Daoud - La Marsa - Tunis

Note 12 : Emprunts et dettes assimilées

Les échéances à plus d'un an sur emprunts et dettes assimilées, s'élevaient au 31 décembre 2018 à D : 2.170.221. Les mouvements intervenus sur les comptes d'emprunts se détaillent dans le tableau ci après :

Emprunt	Montant	Modalités de remboursement	Solde au 31/12/2017		Mouvements de l'exercice			Solde au 31/12/2018		
			A plus d'un an	A moins d'un an	Additions	Reclassement	Remboursement	A plus d'un an	A moins d'un an	
CREDITS BANCAIRES										
ATTIJARI BANK	2 590 000	Trimestriellement (2017-2024)	2 090 920	346 545		(339 071)		(318 874)	1 751 849	366 742
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE LEASING										
ATTIJARI LEASING	45 097	Mensuellement (2015-2018)		2 013				(2 013)		
CIL	49 792	Mensuellement (2015-2018)		3 937				(3 937)		
ATTIJARI LEASING	61 299	Mensuellement (2016-2019)	10 891	17 501		(10 891)		(17 501)		10 891
ATTIJARI LEASING	61 187	Mensuellement (2016-2019)	12 397	17 350		(12 397)		(17 350)		12 397
ATTIJARI LEASING	46 087	Mensuellement (2017-2020)	20 564	15 018		(16 281)		(15 018)	4 283	16 281
ATTIJARI LEASING	66 768	Mensuellement (2017-2020)	34 412	20 308		(22 379)		(20 308)	12 033	22 379
HANNIBAL LEASE	206 757	Mensuellement (2018-2022)			206 757	(31 643)		(68 213)	106 901	31 643
HANNIBAL LEASE	62 340	Mensuellement (2018-2023)			62 340	(8 957)		(17 584)	35 799	8 957
HANNIBAL LEASE	63 860	Mensuellement (2018-2023)			63 860	(9 396)		(16 844)	37 620	9 396
HANNIBAL LEASE	44 620	Mensuellement (2018-2023)			44 620	(6 831)		(13 889)	23 900	6 831
HANNIBAL LEASE	77 154	Mensuellement (2018-2023)			77 154	(9 317)		(23 622)	44 215	9 317
HANNIBAL LEASE	40 623	Mensuellement (2018-2023)			40 623	(7 044)		(1 112)	32 467	7 044
ATTIJARI LEASING	166 356	Mensuellement (2018-2023)			166 356	(26 158)		(19 044)	121 154	26 158
Total			2 169 184	422 672	661 710	(500 365)	(555 309)	2 170 221	528 036	

Note 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2018 à D : 6.034.531, contre D : 4.090.830 à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2018</u>	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>
- Fournisseurs d'exploitation locaux	13-1	3 325 346	2 694 205
- Fournisseurs d'exploitation étrangers		710 073	400 232
- Fournisseurs, effets à payer		1 797 457	893 387
- Fournisseurs, factures non parvenues		198 341	78 013
- Fournisseurs d'immobilisations		3 314	24 993
	<u>Total</u>	<u>6 034 531</u>	<u>4 090 830</u>

13-1 Fournisseurs d'exploitation locaux

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2018</u>	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>
- Fournisseurs d'exploitation, sociétés du groupe		2 492 535	1 736 757
- Fournisseurs d'exploitation, hors groupe		832 811	957 448
	<u>Total</u>	<u>3 325 346</u>	<u>2 694 205</u>

Note 14 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>
• Clients, avances et acomptes	329 577	211 427
• Personnel, rémunérations dues	110	432
• Etat, contribution sociale de solidarité à payer (voir note 26)	26 253	-
- Etat, divers impôts et taxes à payer	177 773	331 674
- Sociétés du groupe	204 698	62
- CNSS	189 146	154 965
- Charges à payer	349 866	359 349
- Produits constatés d'avance	209 583	320 662
- Compte d'attente	23 123	1 885
<u>Total</u>	<u>1 510 129</u>	<u>1 380 456</u>

Note 15 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>
- Échéances à moins d'un an sur emprunts et dettes assimilées (note 12)	528 036	422 672
- Crédit à court terme ATTIJARI BANK	400 000	400 000
- Intérêts courus	15 174	11 497
- BIAT MARSA	-	26 047
- ATTIJARI BANK	21 214	-
<u>Total</u>	<u>964 424</u>	<u>860 216</u>

III - LES NOTES A L'ETAT DE RESULTAT

Note 16 : Revenus

Les revenus totalisent à la clôture de l'exercice D : 19.392.267, contre D : 15.019.548 à l'issue de l'exercice précédent. Ils s'analysent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>
☐ Ventes de marchandises taxables	14 661 496	12 487 626
☐ Ventes en suspension de taxes	2 233 913	867 510
☐ Ventes à l'exportation	2 491 975	1 649 772
☐ Prestations de services	4 815	3 220
☐ Prestations de services à l'export	68	11 420
<u>Total</u>	<u>19 392 267</u>	<u>15 019 548</u>

Note 17 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent, au 31 décembre 2018 à D : 52.919, contre D : 48.979 au 31 décembre 2017 et s'analysent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>
☐ Ristournes perçues	22 382	41 368
☐ Subvention d'exploitation	12 743	7 611
☐ Produits locatifs	17 794	-
<u>Total</u>	<u>52 919</u>	<u>48 979</u>

Note 18 : Achats consommés

Les achats consommés se sont élevés, au 31 décembre 2018 à D : 11.670.549, contre D : 9.120.355 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>
- Bois et dérivés	2 972 596	1 748 157
- Articles de quincaillerie	910 638	832 496
- Accessoires bureaux	583 179	366 038
- Accessoires de chaises	2 753 999	2 141 394
- Produits semi-finis	1 330 680	942 968
- Tissu mousse et cuire	375 541	333 716
- Marbres et verrerie	187 928	189 019
- Emballages	79 637	63 766
- Produits chimiques	62 830	54 762
- Frais sur import	996 503	740 914
- Sous-traitance	288 711	251 914
- Achats de marchandises	1 579 666	1 473 816
- Carburant	175 643	155 729
- Eau électricité et gaz	65 751	54 400
- Fournitures de bureau	21 373	26 445
- Autres	30 779	17 605
<u>Total</u>	<u>12 415 454</u>	<u>9 393 139</u>
- Variation des stocks de matières	(744 905)	(272 784)
<u>Total achats consommés</u>	<u>11 670 549</u>	<u>9 120 355</u>

Note 19 : Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent à la clôture de l'exercice D : 2.322.840, contre D : 2.096.152 au 31 Décembre 2017 et se détaillent ainsi :

	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>
- Salaires et compléments de salaires	2 349 211	2 126 021
- Charges sociales	385 892	342 171
- Autres charges du personnel	21 305	16 252
- Provisions pour congés payés	(4 280)	(35 650)
- Transfert de charges	(429 288)	(352 642)
<u>Total</u>	<u>2 322 840</u>	<u>2 096 152</u>

Note 20 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de provisions s'analysent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	15 488	20 284
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	473 608	372 080
- Dotations aux résorptions	144 758	144 758
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	201 493	23 165
- Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients	246 956	95 082
- Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	1 450	9 278
- Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	(15 000)	-
- Reprises sur provisions pour dépréciation des comptes clients	(105 534)	(153 267)
- Reprises sur provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	(2 977)	-
<u>Total</u>	<u>960 242</u>	<u>511 380</u>

Note 21 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à la clôture de l'exercice à D : 2.138.203, contre D : 1.982.794 au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>
- Locations	33 279	51 561
- Entretiens et réparations	151 651	152 237
- Assurances	109 498	88 338
- Autres	18 704	13 573
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>313 132</u>	<u>305 709</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	570 975	534 876
- Personnel extérieur à l'entreprise	533 036	443 206
- Publicité, publications et relations publiques	225 545	265 334
- Transports	41 832	42 799
- Voyages et déplacements	279 401	214 372
- Réceptions	19 360	22 474
- Frais postaux et de télécommunications	54 640	46 577
- Services bancaires et assimilés	31 337	30 478
- Jetons de présence	10 000	-
- Autres	20 889	10 495
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 787 015</u>	<u>1 610 611</u>
- TFP	22 834	20 115
- FOPROLOS	22 834	20 115
- TCL	42 546	34 572
- Droits d'enregistrement et de timbre	11 708	11 982
- Taxes sur les véhicules	10 096	10 663
- Autres	3 978	17 531
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>113 996</u>	<u>114 978</u>
- Transfert de charges	(75 940)	(48 504)
<u>Total général</u>	<u>2 138 203</u>	<u>1 982 794</u>

Note 22 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes présentent un solde de D : 370.487, contre D : 236.874 au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>
- Intérêts des emprunts bancaires	168 199	96 109
- Intérêts sur crédits à court terme	33 907	3 505
- Intérêts des dettes envers les sociétés de leasing	35 684	14 306
- Intérêts des comptes courants associés	482	-
+ Intérêts créditeurs	(4 653)	(7 292)
- Pénalités	9 951	14 207
- Pertes de change	152 959	146 820
- Gains de change	(32 741)	(38 580)
- Autres	6 699	7 799
<u>Total</u>	<u>370 487</u>	<u>236 874</u>

Note 23 : Produits des placements

Les produits de placement présentent un solde de D : 320.139, contre D : 239.960 en 2017 et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>
+ Produits des participations	319 899	239 960
- Revenus des valeurs mobilières de placement	240	-
<u>Total</u>	<u>320 139</u>	<u>239 960</u>

Note 24 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires présentent un solde de D : 130.154 et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>
- Plus-values sur cession d'immobilisations	108 550	14 500
- Apurement comptes créditeurs	21 604	9 036
<u>Total</u>	<u>130 154</u>	<u>23 536</u>

Note 25 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires présentent un solde de D : 3.210 et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>
- Apurement compte débiteurs	3 210	3 628
<u>Total</u>	<u>3 210</u>	<u>3 628</u>

Note 26 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés ainsi que la contribution sociale de solidarité ont été liquidés comme suit :

Résultat net de l'exercice		2 041 336
Réintégrations		1 102 661
Impôt sur les sociétés	376 943	
Contribution sociale de solidarité	26 253	
Réceptions excédentaires	31 504	
Amendes et pénalités	601	
Dotations aux provisions	449 899	
Pertes exceptionnelles	3 210	
Charges relatives aux véhicules de tourisme d'une puissance fiscale supérieure à 9 CV	77 752	
Autres charges non déductibles	78 874	
Timbre de voyage	1 140	
Perte de change non réalisée 2018	7 784	
Gain de change non réalisé 2017	48 701	
Déductions		491 988
Dividendes	319 899	
Gain de change non réalisé 2018	72 102	
Perte de change non réalisée 2017	6 589	
Reprise sur provisions	93 398	
Résultat fiscal avant déduction des provisions		2 652 009
Provisions pour créances litigieuses	26 701	
Résultat fiscal avant déduction du bénéfice provenant de l'export		2 625 308
Bénéfice provenant de l'export		337 061
Chiffre d'affaires total	19 410 061	
Chiffre d'affaires à l'export	2 492 043	
Prorata du chiffre d'affaires à l'export	12,84%	
Résultat fiscal après déduction du bénéfice provenant de l'export		2 288 247
Impôt sur les sociétés		376 943
Impôt sur les sociétés au taux de 15%	343 237	
Impôt sur les sociétés au taux de 10% au titre du bénéfice provenant de l'export	33 706	
Report d'impôt sur les sociétés 2017		(387 198)
Retenues à la source		(332 911)
Impôt sur les sociétés à reporter		(343 166)
Contribution sociale de solidarité (1% du résultat fiscal)		26 253

IV - LES NOTES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 27 : Sommes reçues des clients

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> 2018	<u>31 décembre</u> 2017
Revenus	19 392 267	15 019 548
Autres produits d'exploitation	52 919	48 979
Transfert de charges	505 228	401 146
Autres gains ordinaires	21 604	9 036
Créances virées en pertes	(3 210)	(3 628)
TVA collectée	2 870 702	2 357 152
- Clients et comptes rattachés en début de période	5 875 161	6 250 406
- Clients et comptes rattachés en fin de période	(7 761 380)	(5 875 161)
- Clients, avances et acomptes reçus en début de période	(211 427)	(64 649)
- Clients, avances et acomptes reçus en fin de période	329 577	211 427
- Produits à recevoir en début de période	200 282	219 361
- Produits à recevoir en fin de période	(263 202)	(200 282)
- Produits constatés d'avance en début de période	(320 662)	-
- Produits constatés d'avance en fin de période	209 583	320 662
<u>Total</u>	<u>20 897 442</u>	<u>18 693 997</u>

Note 28 : Sommes payées aux fournisseurs et à l'Etat

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> 2018	<u>31 décembre</u> 2017
- Achats (exclusion faite de la variation des stocks)	12 415 454	9 393 139
- Autres charges d'exploitation	2 138 203	1 982 794
- Transfert de charges	75 940	48 504
- TVA payée aux fournisseurs de biens et services	2 584 500	2 056 522
- TVA payée à l'Etat au cours de l'exercice	211 407	235 387
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	331 674	179 195
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	(177 773)	(331 674)
- Etat, dettes fiscales à payer en début de période	-	70 027
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	4 065 837	3 100 993
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	(6 031 217)	(4 065 837)
- Avances aux fournisseurs d'exploitation en début de période	(59 173)	(71 841)
- Avances aux fournisseurs d'exploitation en fin de période	19 206	59 173
- Certificats de retenue à la source non parvenues en début de période	(9 278)	(9 469)
- Certificats de retenue à la source non parvenues en fin de période	9 278	9 278
- Autres créditeurs divers en début de période	1 947	7 334
- Autres créditeurs divers en fin de période	(227 821)	(1 947)
- Autres débiteurs divers en début de période	(52 600)	(46 573)
- Autres débiteurs divers en fin de période	-	52 600
- Charges constatées d'avance en début de période	(37 688)	(16 671)
- Charges constatées d'avance en fin de période	27 197	37 688
- Diverses charges à payer en début de période	245 626	200 824
- Diverses charges à payer en fin de période	(275 423)	(245 626)
- Charges à répartir	-	298 625
<u>Total</u>	<u>15 255 296</u>	<u>12 942 445</u>

Note 29 : Sommes payées au personnel et aux organismes sociaux

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>
- Charges de personnel	2 322 840	2 096 152
- Transfert de charges	429 288	352 642
- Avances et prêts au personnel en début de période	(128 599)	(67 155)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	167 365	128 599
- Personnel, rémunérations dues en début de période	432	76 675
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	(110)	(432)
- Personnel, charges à payer en début de période	113 723	194 373
- Personnel, charges à payer en fin de période	(74 443)	(113 723)
- C.N.S.S en début de période	154 965	140 810
- C.N.S.S en fin de période	(189 146)	(154 965)
<u>Total</u>	<u>2 796 315</u>	<u>2 652 976</u>

Note 30 : Intérêts payés

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>
- Charges financières nettes	370 487	236 874
- Intérêts courus en début de période	11 497	-
- Intérêts courus en fin de période	(15 174)	(11 497)
<u>Total</u>	<u>366 810</u>	<u>225 377</u>

Note 31 : Impôts sur les bénéfices payés

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>
- Charge d'impôts sur les sociétés de l'exercice	376 943	192 099
- Charge de contribution sociale de solidarité de l'exercice	26 253	-
- Etat, IS à payer en début de période	-	352 315
- Etat, contribution conjoncturelle à payer en début de période	-	198 720
- Etat, contribution sociale de solidarité à payer en fin de période	(26 253)	-
- Etat, IS à reporter en début de période	(387 198)	-
- Etat, IS à reporter en fin de période	343 166	387 198
<u>Total</u>	<u>332 911</u>	<u>1 130 332</u>

Note 32 : Intérêts et dividendes reçus

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>
- Produits des participations	319 899	239 960
<u>Total</u>	<u>319 899</u>	<u>239 960</u>

Note 33 : Décaissements au titre des activités de placements

Ces sommes se détaillent comme suit :

- Solde des placements en fin de période	(60 913)
- Revenus des valeurs mobilières de placement	240
Total	(60 673)

Note 34 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Ces décaissements se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>
- Investissements en immobilisations incorporelles	23 682	18 898
- Investissements en immobilisations corporelles	499 858	3 665 564
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	24 993	4 681
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	(3 314)	(24 993)
- TVA payée aux fournisseurs d'immobilisations	73 957	66 081
Total	619 176	3 730 231

Note 35 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles

Ces encaissements se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>
- Valeur nette comptable des immobilisations cédées		
- Produits nets sur cessions d'immobilisations	108 550	14 500
Total	108 550	14 500

Note 36 : Dividendes et autres distributions

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>
- Dividendes décidés au cours de l'exercice	(1 205 021)	(1 264 008)
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période		(12)
Total	(1 205 021)	(1 264 020)

Note 37 : Trésorerie à la fin de l'exercice

	<u>31 décembre</u> <u>2018</u>	<u>31 décembre</u> <u>2017</u>
- Comptes courants bancaires affichant des soldes débiteurs	236 923	371 799
- Régies d'avance et accreditifs	334 336	69 209
- Caisse	509	24
- Comptes courants bancaires affichant des soldes créditeurs	(21 214)	(26 047)
Total	550 554	414 985

Note 38 : Les parties liées

SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN

Opérations commerciales

• La société a acheté des marchandises auprès de la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 310.413 TTC.

Le compte fournisseur "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 1.320.755.

• La société a vendu des marchandises à la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 8.376.419 TTC.

Le compte client "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 2.390.633.

Répartition des charges communes

• La société a fait supporter la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN, une quote-part des charges communes pour un montant de D : 505.227.

La partie non encore facturée de cette quote-part des charges communes s'élève à la clôture de l'exercice à D : 263.202.

• La SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN a fait supporter la société une quote-part des charges communes pour un montant de D : 446.183.

La partie non encore facturée de cette quote-part des charges communes s'élève à la clôture de l'exercice à D : 233.158.

SOCIETE BUREAU PLUS

Opérations commerciales

• La société a acheté des marchandises auprès de la société BUREAU PLUS Sarl pour un montant de D : 1.395.164 TTC.

Le compte fournisseur "BUREAU PLUS" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 1.168.985.

Le compte fournisseur, factures non parvenues "BUREAU PLUS" présente à la clôture de l'exercice un solde créditeur de D : 154.374.

• La société a vendu des marchandises à la société BUREAU PLUS pour un montant de D : 198.616 TTC.

Le compte client "BUREAU PLUS" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 14.333.

Location

• La société a conclu avec la société BUREAU PLUS un contrat portant sur la location d'un local sis à la zone industrielle de Beja pour une durée de deux années renouvelable par tacite reconduction et commençant le 1er Novembre 2012. Ce contrat a été résilié en date du 30 Septembre 2018.

Le loyer supporté au titre de l'exercice, s'est élevé à D : 11.487.

Achats d'immobilisations

La société a conclu avec la société BUREAU PLUS un contrat portant sur l'achat d'un lot de matériel industriel, d'un lot de matériel informatique et d'un lot de mobilier de bureau pour un montant total de D : 12.500.

SOCIETE INTERIEURS COTE D'IVOIRE

La société a vendu des marchandises à la société Intérieurs Côte d'Ivoire pour un montant de 46.243 Euro soit D : 148.172.

Le compte client "Intérieurs Côte d'Ivoire" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 248.319.

SOCIETE PROPANNE

- La société a vendu des marchandises à la société "PROPANNE" pour un montant de D : 395 TTC.
 - La société a acheté des marchandises auprès de la société "PROPANNE" pour un montant de D : 84.346 TTC.
- Le compte fournisseur "PROPANNE" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 37.341.

SOCIETE TALOS

Opérations commerciales

- La société a vendu des marchandises à la société "TALOS" pour un montant de D : 175.764 TTC.
- Le compte client "TALOS" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 204.722.
- La société a acheté des marchandises auprès de la société "TALOS" pour un montant de D : 32.403 TTC.
- Le compte fournisseur "TALOS" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 2.795.

Location

La société a conclu avec la société TALOS un contrat portant sur la location d'un local sis à la zone industrielle de Sidi Daoud pour une durée de trois années renouvelable par tacite reconduction et commençant le 1er Janvier 2018.

Le loyer constaté en produit de l'exercice, s'est élevé à D : 17.794.

Avances en comptes courants

- Le compte courant "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de l'exercice un solde créditeur de D : 4.698.
 - La société a obtenu en date du 20 Décembre 2018, de la Société "BUREAU PLUS" une avance en compte courant d'un montant de D : 200.000, remboursable en Avril 2019 et productif d'intérêt au taux de 8% l'an.
- La charge d'intérêts, constatée à ce titre, a été de D : 482.

Rémunérations des dirigeants sociaux

- Le Conseil d'Administration réuni le 26 Juin 2017 a nommé Mr Hatem BEN SLIMANE en qualité de Président Directeur Général et lui a fixé une rémunération mensuelle nette de D : 7.000. Le Conseil d'Administration réuni le 10 Août 2018 a porté cette rémunération à D : 10.000, avec effet au 1er Septembre 2018.
- Le montant brut des rémunérations servies en 2018 à Mr Hatem BEN SLIMANE en sa qualité de Président Directeur Général, et constaté en charges s'est élevé à D : 142.656.
- Le Conseil d'Administration réuni le 20 Avril 2019 a décidé d'octroyer une prime exceptionnelle au Président Directeur Général, au titre de l'année 2018, pour un montant brut de D : 50.000, figurant en charges à payer parmi les autres passifs courants.
- Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.
- Le Conseil d'Administration réuni le 26 Juin 2017 a nommé Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en qualité de Directeur Général Adjoint et ne lui a pas fixé de rémunération.
- Son salaire est servi totalement par la Société le Mobilier Contemporain où il y occupe le poste de Gérant.
- La Société le Mobilier Contemporain refacture une quote-part des salaires de Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE à la Société Atelier du Meuble.
- Les salaires servis par la Société le Mobilier Contemporain au Directeur Général Adjoint se sont élevés à D : 67.758 dont un montant de D : 44.790 a été refacturé à la société.
- Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

• *L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 25 Mai 2017 a nommé le Directeur Administratif et Financier Mr Riadh KEKLI en qualité d'administrateur.*

Le montant brut des rémunérations servies en 2018 à Mr Riadh KEKLI et constaté en charges s'est élevé à D : 112.180 dont D : 19.056 de charges sociales.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Note 39 : Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination

Charges par nature	Montant	Ventilation					Observation
		Coût des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges		
Achats consommés	11 655 965	11 486 566	77 846	82 382	9 172		
Autres charges d'exploitation	2 138 203	1 013 274	210 318	831 918	82 693		
Charges financières	407 881	-	-	-	407 881		
Impôts sur les sociétés	403 196	-	-	-	403 196		
Autres pertes ordinaires	3 210	3 210	-	-	-		
Charges de personnel	2 322 840	1 175 987	427 535	718 685	634		
Dotations aux amortissements et provisions	960 242	455 094	187 125	173 264	144 759		
TOTAL	17 891 537	14 134 131	902 824	1 806 248	1 048 335		

Note 40 : Les engagements hors bilan

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provision	Observations
Engagements donnés							
a) Garanties personnelles							
Cautionnement	Néant						
Aval	Néant						
Autres garanties	Néant						
b) Garanties réelles							
Hypothèques	400 000	BIAT					Crédit de gestion : Titre foncier N°68064 (2ème rang) Crédit de gestion : Titre foncier N°68064 (1er rang) Crédit de gestion : - Titre foncier N°68064 (3ème rang) - Titre foncier N°98956 (2ème rang) - Fond de commerce Crédit immobilier : - Titre foncier N°68063 (1er rang) - Titre foncier N°92507 (1er rang) - Fond de commerce
	300 000	AMEN BANK					
	950 000	ATTIJARI BANK					
	2 590 000	ATTIJARI BANK					
Nantissement							
d) Effets escomptés et non échus							
e) Créances à l'exportation mobilisés							
f) Abandon de créances							
Total	4 240 000						
Engagements reçus							
a) Garanties personnelles							
Cautionnement	-						
Aval	-						
Autres garanties	-						
b) Hypothèques							
Hypothèques	-						
Nantissement	-						
c) Effets escomptés et non échus							
d) Créances à l'exportation mobilisés							
e) Abandon de créances							
Total							
Engagements réciproques							
Emprunt obtenu non encore encaissé	-						
Crédit consenti non encore versé	-						
Opération de portage	-						
Crédit documentaire	242 733	BIAT/ATTIJARI					
Engagement par signature Caution	29 442	BIAT					
	134 272	ATTIJARI BANK					
	2 789	AMEN BANK					
Commande d'immobilisation	-						
Commande de longue durée	-						
Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	-						
Total	409 236						

La société ne dispose pas de dettes garanties par des sûretés.

Note 41 : Engagements sur contrats de location-financement

<u>Rubrique</u>	Paiements minimaux HT au 31/12/2018	Valeur actualisée des paiements minimaux HT au 31/12/2018
Moins d'un an	204 555	161 294
Plus d'un an et moins de 5 ans	481 748	418 372
Plus de 5 ans	-	-
Total des paiements minimaux futurs au titre de la location	686 303	579 666
Moins les montants représentant des charges financières	(106 637)	
Valeurs actualisées des paiements minimaux futurs		579 666

Note 42 : Evénements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 20 Avril 2019. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Sur la base de la revue des événements postérieurs, nous n'avons relevé aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.